



Pôle enfance et jeunesse

Monsieur Daniel NEFF
Maire de Vieux-Thann
à
Mesdames et Messieurs les parents
des élèves élémentaires de Vieux-Thann

Le 2 février 2021

Affaire suivie par : Adeline FRITZ

☎ 03-89-35-74-77

✉ mission@vieuxthann.fr

NOTE D'INFORMATION

Objet : Modification des tarifs de la structure « Les Petits Futés » (ajout d'un forfait crise sanitaire).

Madame, Monsieur,


Comme vous le savez le virus est toujours présent et le protocole sanitaire se durcit de semaine en semaine.

Afin de garantir la sécurité de tous et de respecter les gestes barrières nous vous informons :

- ✓ Le changement de masque(s) s'effectue au périscolaire à l'occasion du repas de midi ainsi qu'au goûter.
- ✓ Pour des raisons organisationnelles et de sécurité sanitaire, les masques seront fournis et distribués par les services communaux.

Un tarif sanitaire sera appliqué aux enfants inscrits à la structure « Les Petits Futés » (0,12cts le masque et gel hydro alcoolique) et sera ajusté en fonction de la fréquentation effective de votre enfant.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Daniel NEFF